



Recopiez très lisiblement et soigneusement tous les renseignements dans la partie ci-dessous qui servira à l'édition du catalogue.

N° tatouage ou transpondeur (Tatoo/Microchip n°) : _____

N° Livre d'Origines (Zuchtbuch Nr. - Pedigree n°) : _____

Avec indication de ce livre - Bitte Zuchtbuch angeben - Please name the stud book

Nom du chien (Name des Hundes - Name of the Dog) : _____

Race (Rasse - Breed) : _____

Taille (Grosse - Size) : _____ Couleur (Farbe - Colour) : _____ Poil (Haar - Hair) : _____ Poids (Gewicht - Weight) : _____

Schnauzers, Pinschers, Parson/Jack Russell, Teckels, Spitz, Podenco Portugais, Braques Français, Bull Terrier, Caniches, Chiens à peau nue.

Bergers Belges, de Brie, Puli, Dobermanns, Pinschers, Schnauzers, Boxers, Dogues Allemands, Elound, Spitz, Chow-Chow, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cockers, Caniches, Cavalier King Charles, Bouledogues, Carlins.

Bergers Allemand, des Pyrénées, Hollandais, Collies, Serra da Estrela, Saint-Bernard, Fox-Terriers, Teckels, Podencos Portugais et Ibicencos, Braques de Weimar, Hongrois, Segugios Italiens, Retrievers, Chien d'Eau Portugais, Bichons, Chihuahuas, Petit Chien Russe.

Pékinois, Japonais, Papillons, Phalènes.

Date de naissance (Geburtsdatum - Birth date) : _____ Sexe (Geschlecht - Sex) : _____

Nom du père (Name des Vaters - Name of the Sire) : _____

Nom de la mère (Name der Mutter - Name of the Dam) : _____

Producteur (Name des Züchters - Breeder's name) : _____

(propriétaire de la lice à la saillie - Eigentümer der Hündin bei der Deckung - Owner of the Dam at time of the mating)

Propriétaire (Name des Eigentümers - Owner's name) M. Mme Mlle _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

Réservé à la Société

N° d'arrivée :

FRAIS D'INSCRIPTION - ENTRY FEES - MELDEGEBÜHREN				Sommes adressées Amount paid
Tarifs jusqu'au - Fees until	1/02/11	1/04/11	1/06/11	
1 ^{er} chien - 1. Hund - 1 st dog	35 €	45 €	55 €	
2 ^e chien - 2. Hund - 2 nd dog	30 €	40 €	50 €	
3 ^e chien - 3. Hund - 3 rd dog	25 €	35 €	45 €	
4 ^e et suivant (chacun) Weiterer Hund - Further Dog	20 €	30 €	40 €	
Puppy - Jüngstenklasse	25 €	35 €	45 €	
Vétéran - Veteranenklasse - Veteran	25 €	35 €	45 €	
Ne concourant pas - Ohne Beurteilung Dog not for competition	25 €	35 €	45 €	
Meute (6 chiens en classe individuelle) Packhound (6 dogs in individual class)	35 €	45 €	55 €	
Chien supplémentaire dans la meute Weiterer Meutenhund Additional dog in the pack	10 €	20 €	30 €	
Lot d'Élevage et Elevage Breeder's Group	5 €	5 €	5 €	
Carte accompagnateur Begleiterkarte - Additional person ticket x 5 €			
PARKING VL (10 € par jour) x 10 €			
(Camping-car : réservations sur www.worlddogshow.fr)				Total

Mode de paiement

- 1 Chèque bancaire ou postal à l'ordre de la SCC
2 Mandat cash 3 Mandat international
4 Carte bancaire (n'oubliez pas d'inscrire son n°, sa date d'expiration, et de signer)

numéro de la carte

Date d'expiration

3 chiffres au dos de votre carte
Cryptogramme

Signature

**CLASSES DANS LESQUELLES LE CHIEN PEUT ÊTRE ENGAGÉ
KLASSEN IN DENEN DER HUND EINGESCHRIEBEN WERDEN KANN
CLASSES INTO WHICH THE DOG CAN BE ENTERED**

(voir définition des classes dans le règlement - Definition der Klassen siehe Regelung - see regulation)

ATTENTION : Tout chien dont la classe n'aura pas été précisée sur la présente feuille sera inscrit d'office en Classe OUVERTE ou JEUNE suivant son âge.
Achtung ! Gibt der Aussteller die Klasse nicht an, wird der Hund automatisch und seinem Alter entsprechend in die Offene-, bzw. Jugendklasse eingeschrieben.
Attention! If you do not choose the class on the entry form, the dog will be automatically registered in the Open or Junior class, according to its age.

- Intermédiaire Zwischenklasse - Intermediate** (15 à 24 mois Monate, Month)
- Ouverte Offene Klasse - Open class** (âge minim 15 mois) (Mindestalter 15 Monate) - (at least 15 months)
- Travail Gebrauchshund-Klasse - Working class** (âge minim. 15 mois - voir au dos)
Gebrauchshund-Klasse (Mindestalter 15 Monate - Siehe Rückseite) Working class (at least 15 months - See overleaf)
(Les Classes Intermédiaire, Ouverte et Travail concourent entre elles pour l'attribution du CACS.)
(Die Zwischen-, Offene- und Gebrauchshund-Klasse konkurrieren miteinander für die Zuteilung des CACS.)
(Intermediate, Open and Working Class compete together for the CACS)
- Champions de Beauté Championklasse - Champion class** (âge minim. 15 mois - voir au dos) (Mindestalter 15 Monate - Siehe Rückseite) - (at least 15 months - See overleaf)
- Puppy Jüngstenklasse** (6 à 9 mois) (6 - 9 Monate, 6 - 9 months)
- Jeunes Jugendklasse - Junior class** (9 à 18 mois) (9 - 18 Monate) - (9 - 18 months)
- Vétéran Veteranen - Veterans** (à partir de 8 ans)

AUCUN CHIEN NE PEUT ÊTRE ENGAGÉ SIMULTANÉMENT DANS LES CLASSES CI-DESSUS DÉFINIES
KEIN HUND KANN GLEICHZEITIG IN DEN OBEN ERWÄHNTEN KLASSEN EINGESCHRIEBEN WERDEN
NO DOG CAN BE ENTERED SIMULTANEOUSLY IN THE ABOVE CLASSES

- Meute Laufhundmeuten - Packs**
- Chien supplémentaire de la meute Zusätzlicher Hund in Laufhundmeuten - Additional dog in Pack**
- Chien ne concourant pas Hunde die nicht konkurrieren - No competing dogs**
- Elevage Zuchtgruppe - Breeders group** (3 chiens minimum - 5 chiens maximum - Hunde/dogs)
- Lot d'Élevage Nachzuchtgruppe - Progeny class** (1 sujet mâle ou femelle avec 3 à 5 de ses descendants directs du 1^{er} degré) (ein Rüde oder Hündin mit seinen 3 bis 5 direkten Nachkommen 1. Generation - male or female with 3-5 direct 1st generation descendants)

**1^{re} clôture : le 1^{er} Février 2011 - 2^e : le 1^{er} Avril 2011
3^e : le 1^{er} Juin 2011**

**Entries until 1st of February, 1st of May or 1st of June 2011
Meldeschlüsse bis 1. Februar, 1. April oder 1. juni 2011**

Renseignements à fournir pour les classes TRAVAIL - CHAMPION

Pour les exposants étrangers, joindre l'attestation FCI pour la classe Travail, et pour la classe Champion, photocopie du titre homologué

TRAVAIL

Chien de défense : Date et lieu où le chien a obtenu :

- soit un R.C.I. 1 ou I.P.O. 1, - soit un brevet de monding, - soit pistage F.C.I. 1, - soit un test international de sauvetage

- soit un brevet de chien de défense, - soit un brevet en campagne, - soit un brevet pistage, - soit un brevet troupeau

Chien d'Arrêt Britanniques et Continentaux :

Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu un minimum TRES BON ou le Brevet International de Chasse Pratique (B.I.C.P) 1^{ère} ou 2^e catégorie

Chiens Courants : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un BREVET DE CHASSE

Spaniels : Date et lieu du concours où le chien a obtenu au moins une M.T.H.R

Barbets : Date et lieu où le chien a obtenu un Brevet de Travail à l'Eau 1^{ère} ou 2^e catégorie

Terriers : Date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100 points

Teckels : Date et lieu du concours au terrier où le chien a obtenu un 3^e prix (minimum) à une épreuve de menée à voie sur lièvre ou au terrier artificiel

Chien d'Elan Norvégien - Chien de Rouge de Hanovre et de Bavière

Date et lieu de l'épreuve de recherche au sang où le chien a obtenu :

- sur piste artificielle : le qualificatif Très Bon

- sur piste naturelle : l'un des 4 qualificatifs suivants :

chiens de rouge, chien de rouge forceur, chien de rouge hurleur à la mort, chien de rouge indicateur à la mort

- TAN ou Brevet maîtrise du C.R.H.B. (Chien de Rouge de Hanovre et de Bavière) Notation 4 (A) exigée au travail à la longe

Chiens Nordiques de Traîneau : Date et lieu du concours où le chien a obtenu le Brevet de Travail Echelon 1

Retrievers : Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu TB en Field ou BICP 1^{ère} ou 2^e catégorie

Classe travail lévriers: fournir copie du certificat (obligatoire) de la FCI confirmant que le lévrier a bien pris part à des courses ou coursings internationaux avec octroi du CACIL, au moins à quatre reprises, sur une période d'un an et un jour et qu'il a été classé à deux reprises parmi la première moitié des concurrents des courses et coursings. Par ailleurs, au cas où ce classement a été obtenu lors d'un coursing international, le lévrier doit avoir obtenu au moins 2/3 du maximum des points.

Le certificat est fourni par la SCC via le secrétariat de la Commission Nationale d'Utilisation des Lévrier.

CLASSE CHAMPION

Date d'homologation du titre de Champion National de Beauté ou de Champion International avant le 1^{er} juin 2011

(joindre une copie des justificatifs)

Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS

NE CONCOURANT PAS

Pour les chiens inscrits titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la FCI, **ÂGÉS DE 6 MOIS MINIMUM** et qui ne participent pas à l'exposition.

Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

Vous devez donc remplir une feuille de demande d'inscription pour un chien engagé en classe Ne concourant pas.

**Joindre la photocopie
des justificatifs
pour l'engagement
en classe travail
ou en classe
champion.
Fax 01 49 53 01 20**

Avis aux exposants résidant à l'étranger

Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectués depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Les chiens entrant sur le territoire français doivent être identifiés, par tatouage ou par transpondeur.

**Il est recommandé de faire vacciner les chiens
contre la gastro-entérite à parvo-virus.**

**Ne pas joindre d'espèces à l'engagement.
Please, do not send cash in payment of your inscription**

SOCIÉTÉ
**CENTRALE
CANINE**



ATTESTATION - CERTIFICATE

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant au verso.

J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance.

En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accident (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même de mon propre fait.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenal ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici au jour de cette exposition.

En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues au Règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la SCC.

Il est recommandé de faire vacciner les chiens contre la Gastro-entérite à Parvo-virus.

Les exposants de chiens de 2^e catégorie doivent se conformer aux prescriptions de la Loi de 1999 et joindre à leur engagement la copie de la déclaration en mairie.

L'identification des chiens doit être effectuée par un des procédés déterminés par le Ministère de la Pêche et de l'Agriculture.

Oreilles coupées : les chiens nés en France après le 28 Août 2008 dont les oreilles sont coupées sont interdits de concours en France sauf pour les chiens provenant de pays où l'otectomie est autorisée et sous réserve que le standard de la FCI le précise (les chiens peuvent être présentés par un handler mais il doit pouvoir justifier que le propriétaire du chien est domicilié dans un pays où l'otectomie est autorisée).

Kupierte Ohren : Ausstellungsverbot für Hunde die nach dem 28. August 2008 in Frankreich geboren und deren Ohren kupiert sind. Ausnahme: Hunde ursprünglich aus Ländern wo kupierte Ohren gesetzlich autorisiert sind und unter Vorbehalt, dass der FCI Standard das genehmigt. Hunde können von einem Handler vorgestellt werden, er muss aber belegen können, dass der Eigentümer des Hundes in einem Land wohnhaft ist, wo kupierte Ohren autorisiert sind.

Cropped ears : dogs with cropped ears born after the 28th of August 2008 in France are not allowed to attend dog shows in France. Exception: dogs coming from countries where cropped ears are legally authorized and provided that the FCI breed standard allows it. Dogs can be presented by a handler, but he must be able to prove that the dog's owner is resident in a country where cropped ears are authorized.

I declare that the information I have given on this form, is to the best of my knowledge, true.

I accept without reserve all the articles within the regulations governing this dog show. In consequence, I exonerate the organizing society of any liability for accidents (wounds, thefts, diseases and damages) caused or suffered by my dog or myself.

I certify on my honour that, to my knowledge, neither my dog, nor my kennels suffer from any contagious

disease on the day of the signature of the present document. I further undertake to do not present myself or my dog at the show ground, should such disease manifest itself between the signature date of the entry form and the date of the show. In the event of any misrepresentation on my part, I agree with the application of the sanctions specified under the above mentioned regulations, i.e. the immediate disqualification of my dog and my exclusion from future events, sponsored by the SCC.

It is recommended that all dogs should be vaccinated against Gastro-enteritis occasioned by the Parvo-Virus.

The owners of dogs of the 2nd category must comply with the provisions of the Law of 1999, and enclose with their inscription a copy of the declaration made to their Town Hall.

Dog identification must conform to the procedures laid down by the French Ministry of Agriculture.

Signature / Unterschrift: :